

FICHE D'INSCRIPTION HIP HOP Saison 2023 2024

Objectifs :

Il s'agit d'une activité de plaisir et de détente entre adhérents d'une association (l'ASCVB).

Lieu :

Salle de l'ancienne maternelle de Vaulnaveys le Bas. Cette salle n'est pas un gymnase et, par conséquent ne dispose pas d'un équipement très adapté. Il est demandé aux participants de prendre le plus grand soin des équipements existants, ainsi que de veiller à l'entretien minimum de la salle.

Horaires et encadrement :

A partir du 13 septembre 2023, hors vacances scolaires

le mercredi de 15H30 à 17H

Tarifs:

- La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 14 € une fois par an et par famille.
- L'inscription pour l'année est de 165 € pour 31 séances de 1H30 avec **1 cours d'essai**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION AVEC DOSSIER COMPLET (Fiche inscription, fiche familiale, et règlements) LE 30 SEPTEMBRE 2023.

Assurance :

Comme il l'est dit plus haut, l'ASCVB n'est pas un club de remise en forme, mais une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est l'**assurance personnelle** de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment).

HIP HOP

ENFANT souhaitant participer à l'activité :

Nom prénom : Date de naissance :

Sexe : Masculin ou féminin

RESPONSABLE : Père Mère Tuteur/Tutrice

Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :

NOM, prénom

Adresse complète :

Tél fixe Portable E-mail.....

chèque jeune participation CE Lycéen (-10%) Facture

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

un chèque d'un montant de 165 € les 31 séances, établi à l'ordre de l'ASCVB.

fiche familiale et adhésion de 14 € à l'ASCVB.

Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné (e) le responsable..... autorise l'inscrit ci-dessus à participer aux activités organisées par l'ASCVB et certifie l'exactitude des informations fournies.

Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le

Signature :

NB : L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant.

En conséquence les plannings ne seront définitifs qu'après 5 séances à partir de la rentrée.